

Les subsides

on ne doit pas l'acheter. Voilà un bon citoyen. Je l'admire: c'est un grand Canadien.

Enfin monsieur le Président, plusieurs députés ont réclamé la création d'un ministère des Forêts. Je ne suis vraiment pas contre cette idée mais, d'autre part, je crois que nous sommes en train de prendre une orientation très positive. L'actuel ministre est un inconditionnel de la forêt. Si les députés de l'opposition officielle et les autres acceptent de collaborer étroitement avec le ministre, nous pourrions élaborer des programmes avec les provinces, des programmes qui s'appliqueraient au nord du 60^e parallèle et organiser des conférences comme il y en a eu une en septembre dernier. De cette façon l'industrie forestière canadienne restera une industrie viable et ne se maintiendra pas sur la voie où elle semble présentement engagée. Car si elle conserve ses méthodes d'exploitation, je suis certain que dans ma circonscription, dans celle du député de Témiscamingue et dans celle du député de Cochrane-Supérieur (M. Penner), il n'y aura plus de bois à couper dans 20 ans d'ici. Dans dix ans d'ici, il faudra commencer à fermer certaines scieries en Abitibi, dans le nord-ouest du Québec.

C'est honteux, monsieur le Président, mais on ne peut rejeter tout le blâme sur le gouvernement fédéral. Je pense que nous avons fait notre part et que nous avons fait même davantage. Cependant, il faudra essayer de convaincre les gouvernements des provinces de restituer à la forêt une partie de l'argent qu'elles en retirent au lieu de s'en servir pour de minables enjeux politiques comme elles le font depuis 40 ans.

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur le Président, je suis très heureux de prendre part au débat de la motion invitant le gouvernement à réagir à la crise qui sévit dans le secteur forestier. Le député de Kamloops-Shuswap (M. Riis) avait deux recommandations à faire au gouvernement afin de l'inciter à intervenir un peu plus dans l'industrie forestière canadienne.

J'aimerais commencer, monsieur le Président, par répliquer à l'intervention du député qui a pris la parole avant moi. Dans une année normale, les divers niveaux de gouvernement au Canada perçoivent des recettes fiscales de 3 milliards de dollars, dont la moitié va au gouvernement fédéral. Seulement le quart de ces recettes, et même moins que cela la plupart des années, retourne dans le secteur forestier. Je répète qu'environ la moitié de ces recettes vont au gouvernement fédéral et l'autre moitié aux gouvernements provinciaux. Or, les dépenses consacrées au reboisement sont effectuées à 20 p. 100 par le gouvernement fédéral et à 80 p. 100 par les gouvernements provinciaux. Aussi est-ce le gouvernement fédéral qui doit examiner comment il protège nos forêts et contribue à les reboiser, ce qui constitue vraiment la question la plus importante à nos yeux.

• (1750)

Je viens d'une région qui possède une usine de pâtes et de papiers, un grand nombre de scieries, une usine de contre-plaqué et un certain nombre d'entreprises liées à l'industrie forestière. Les forêts recouvrent environ 60 p. 100 de la superficie de la Saskatchewan, mais le bois commercialisable disparaît à un rythme alarmant. Sur la superficie productive globale de 4.4 millions d'hectares de forêt, 11,000 hectares ont brûlé l'année dernière. On en a coupé environ 16,000 hectares, mais seulement 7,390 hectares se sont naturellement repeuplés et

6,470 hectares ont été replantés par le service des forêts. Cela veut dire que plus de 13,000 hectares ont disparu de l'inventaire des forêts l'année dernière en Saskatchewan. C'est pourquoi nous sommes très inquiets de constater que le gouvernement ne consacre pas suffisamment de temps, d'argent et d'efforts pour s'assurer que les forêts canadiennes seront encore productives dans dix, vingt ou cinquante ans.

Le bois tendre est abattu au Canada à un rythme 20 fois supérieur au rythme de régénération naturelle. Nous subissons la concurrence de pays comme la Suède et les États-Unis, qui emploient des méthodes leur permettant d'obtenir cinq ou six fois plus de bois par acre en Suède et 20 fois plus dans le sud des États-Unis. J'ai vécu un certain nombre d'années en Nouvelle-Zélande, où un arbre atteint une taille exploitable en sept ans seulement. Il sera très difficile de soutenir cette concurrence, et nous ne prenons même pas la peine de planter des arbres et encore moins de choisir des espèces qui se reproduisent beaucoup plus rapidement. Il y a quelques années, j'ai passé quelque temps en Norvège, où l'on procède actuellement au reboisement systématique parce que l'on a constaté qu'en choisissant soigneusement les jeunes pousses, on obtient du bois à pulpe ou du bois de sciage deux fois plus rapidement qu'en laissant la forêt repousser naturellement.

Les spécialistes nous disent, monsieur le Président, que nous faisons preuve d'une certaine stupidité en tant que gouvernants puisque l'industrie forestière canadienne a décliné de plus de 50 p. 100 depuis 1978, et les spécialistes provinciaux nous apprennent que les sommes investies dans la recherche et le développement par le Service canadien des forêts ont également diminué de 50 p. 100 depuis 1968. Ils nous disent aussi que si nous investissions davantage dans la recherche et le développement et dans la plantation et le reboisement, nous aurions des avantages immédiats sous forme d'une augmentation de l'emploi dans cette industrie. Nous pourrions employer jusqu'à 500,000 Canadiens dans le reboisement, ce qui augmenterait énormément les recettes gouvernementales sous forme d'impôt sur le revenu.

L'industrie forestière en Saskatchewan emploie directement 3,600 personnes, principalement dans la région de Prince-Albert. En outre, il faut compter 7,000 emplois indirects, tout cela dans une région restreinte aux alentours de Prince-Albert. L'année dernière, la valeur des produits de la forêt venait au deuxième rang du secteur manufacturier de la Saskatchewan. C'est donc une industrie primordiale en Saskatchewan tout comme ailleurs au Canada. En 1982-1983, les recettes provenant directement de ce secteur en Saskatchewan s'élevaient à quelque 2.8 millions de dollars et elles devraient normalement atteindre 413 millions d'ici à 20 ans. C'est en partie parce que le gouvernement de la Saskatchewan a exigé le reboisement d'une superficie plus grande que la superficie de coupe. L'insuffisance du reboisement compromettra l'existence d'au moins 300 localités au cours des 15 à 20 prochaines années. Chaque année, une région dont la superficie équivaut à celle du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse est supprimée de l'inventaire mondial des forêts à jamais. Cela revient à environ 50 acres la minute.

Nous ne pouvons donc pas rejeter tout le blâme sur la Saskatchewan, sur le Canada ou toute autre région de notre pays puisque c'est un problème international. Par contre, certains pays se sont rendu compte qu'il fallait agir et ont commencé à ce faire. Ainsi, la Suède, la Norvège, la Nouvelle-Zélande et